

Repenser la révolution numérique

Les Echos · 16 febr. 2018 · Analyse par Jean-Marc Vittori

Après les révolutions industrielles, la révolution numérique change à son tour nos existences et nos sociétés. Mais ses effets sont très différents, car les lois de l'information ne sont pas celles de la production physique. Elle façonne à tel point notre manière de percevoir le monde, et même d'exister, qu'il faut tout repenser. Quitte à refonder le contrat social, estime Jean-Marc Vittori.



A n'en pas douter, le numérique chamboule nos vies. Il devient possible d'envoyer des centaines de messages gratuitement, de faire ses courses à minuit, de dénicher un livre rarissime en trois clics, et même de trouver un taxi à Paris. Demain, les voitures rouleront toutes seules et nous serons soignés avant de tomber malades. Ce n'est pas la première fois qu'un chapelet de nouvelles technologies bouleverse nos existences. Le métier à tisser, la machine à vapeur, le train, l'eau courante, l'électricité, l'ascenseur, l'automobile, la chaîne d'assemblage, l'ordinateur ont, eux aussi, changé nos vies. Les changements les plus profonds, les plus structurants, sont ceux qui changent la façon de produire, comme l'avait expliqué Karl Marx : « Le mode de production de la vie matérielle conditionne la vie sociale, politique et intellectuelle. »

Très efficace, le passage de la production artisanale à la production industrielle avait engendré une formidable création de richesses, l'émergence du salariat, la montée des classes moyennes, l'apparition d'une société de masse (production mais aussi consommation, médias, démocratie). Fondée sur des montagnes de données transmises (Internet) et traitées (Big Data), la révolution numérique exerce trois effets radicalement différents de ceux engendrés par les vagues technologiques précédentes. Il est essentiel de les appréhender pour comprendre ce qui se joue.

Le monde physique est régi par la loi d'airain des rendements décroissants. Turgot l'avait formulée il y a deux siècles et demi pour l'agriculture : « Chaque augmentation serait de moins en moins fructueuse. » Cette loi s'applique aussi dans l'industrie. Elle laisse du champ à la concurrence. Avec du capital et des idées, un nouveau venu peut rivaliser avec les acteurs en place. Dans le numérique, ce n'est pas la loi de Turgot qui est à l'oeuvre, mais celle de Metcalfe. Selon cet informaticien américain, « l'utilité d'un réseau est proportionnelle au carré du nombre de ses utilisateurs ». On passe ici

dans les rendements croissants. Plus il y a d'abonnés au téléphone ou d'utilisateurs de Facebook, plus le réseau est utile. Plus il y a de recherches sur Google, meilleur est le résultat des recherches. La qualité croît avec la taille.

L'économie des plates-formes est le royaume des « monopoles naturels ». Le gagnant ramasse toute la mise (« winner takes all »). Non en raison de son comportement prédateur, comme le pétrolier Rockefeller au début du XXe siècle, mais en raison des caractéristiques intrinsèques de son activité. Quitte à rajouter des abus de position dominante, comme ceux pointés par la Commission européenne chez Microsoft et Google. Le préambule de la Constitution de 1946, encore en vigueur aujourd'hui, stipule que « toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères [...] d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité ». Mais personne ne réclame la nationalisation de Google et Facebook, même s'ils accaparent l'essentiel de la publicité en ligne (78 % en France, et même 90 % sur le mobile). La réglementation des nouveaux monopoles est une question sans réponse.

Ensuite, le métier à tisser, le marteau-piqueur et la chaîne de montage, qui ont jalonné les révolutions industrielles, renforcent tous l'efficacité du travail manuel. Les propriétaires des machines ont d'abord capté l'essentiel des gains de productivité. C'était « l'accumulation primitive du capital », pour reprendre une autre expression de Marx. Mais, peu à peu, les salariés ont pris leur part. Leurs revenus se sont rapprochés de ceux qui étaient mieux placés dans l'échelle sociale. Une immense classe moyenne s'est formée. La montée du numérique en entreprise, l'intelligence artificielle ou la disponibilité d'énormes masses de données renforcent au contraire l'efficacité du travail intellectuel, de ceux que l'ancien ministre du Travail de Bill Clinton, l'universitaire Robert Reich, avait baptisés les « manipulateurs de symboles ». Alors que la révolution industrielle avait raccourci l'échelle sociale, la révolution numérique l'allonge. Les emplois intermédiaires disparaissent au profit des emplois très et peu qualifiés. La société se polarise et les inégalités s'accroissent.

Enfin, les révolutions industrielles avaient transformé notre environnement avec de nouvelles sources d'énergie, de nouveaux matériaux, une production de masse. Mais elles n'ont pas changé notre cerveau. La révolution de l'information, elle, agit au contraire sur notre façon de percevoir le monde et de le penser. La frontière entre vie publique et vie privée se déplace, voire s'estompe. Notre intimité n'est plus ce qu'elle était.

Chacune de ces différences suffirait à changer nos vies et nos sociétés. Mais en plus, elles se combinent. Le recul de la concurrence dans une société polarisée exacerbe les inégalités (économie des « superstars »). L'intimité menacée par des monopoles de plus en plus puissants fait penser aux dictatures de science-fiction (comme dans le film « Minority Report »).

Une société distendue où la vie privée se fragmente engendre une formidable défiance, que l'on retrouve par exemple dans l'électorat de Donald Trump. Il n'est guère étonnant que l'on s'interroge sur l'objet social de l'entreprise. Ou que monte l'idée d'un nouveau contrat social qui prendrait le relais de celui prôné par Jean-Jacques Rousseau. Au début des révolutions industrielles. ■